

Motion du 16 septembre 2009 de Mmes Patricia Richard, Anne-Marie Gisler, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Adrien Genecand, Edgar Bordier et Salvatore Vitanza: «Une réglementation pour le respect de nos préaux».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 14 octobre 2009)

MOTION

Considérant:

- le nombre de pétitions et de lettres de parents d'élèves demandant le respect de la propreté (seringues usagées, briques de verre, préservatifs, etc.) dans les préaux de nos écoles;
- les plaintes de voisins concernant les bruits dus souvent aux dégradations faites dans les préaux d'écoles la nuit;
- le fait qu'une catégorie de personnes a élu domicile de nuit dans nos préaux depuis cet été,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à poursuivre sa politique réaliste et pragmatique en matière de sécurité dans les préaux de nos écoles;
- à intervenir auprès du Canton pour qu'il fasse appliquer la loi.